

Antibes-Juan

Eurosud publicité : 04.92.90.43.50
Rédaction : 1, place Guynemer - Tél : 04.92.90.40.50 - antibes@nicematin.fr

PROLONGATIONS
JUSQU'AU 8 NOVEMBRE 2015

LAPEYRIADES

JUSQU'A
2000€ DE REMISE
immédiate

* Remise en fonction du montant de votre achat. 2000€ de remise pour 12 000€, à partir d'une consommation et d'un achat de 100€ en magasin.

LAPEYRE  **LAPEYRE NICE-OUEST**
1162 RD 6007 - Villeneuve-Loubet

En bref

Stade nautique fermé aujourd'hui

Le stade nautique sera fermé aujourd'hui pour des raisons techniques d'urgence d'intervention sur le réseau principal d'alimentation d'eau rendant impossible l'utilisation des sanitaires (douches et wc).

ARTibes

Demain à 18h30, l'association propose une conférence par André Giordan sur le thème « L'art culinaire local », salle des associations, cours Masséna.

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira en séance publique vendredi, à 15 heures, à la chapelle Saint-Esprit.

8^e salon du vin et de la gastronomie

Le 8^e salon de la gastronomie et du vin aura lieu du 23 au 25 octobre aux espaces du Fort Carré avec plus de 70 exposants. Ateliers culinaires, restauration sur place. Ouverture de 15 h à 20 h le vendredi; de 10 h à 19 h, le samedi et de 10 h à 18 h le dimanche. Parking gratuit.

Stage de tennis de la Toussaint

Des stages ont lieu au TCA, avenue Jules-Grec, du lundi 26 au vendredi 30 octobre. Ouvert à tous les niveaux du débutant au joueur de compétition, de 4 à 18 ans. prix pour la semaine en 1/2 journée sans le physique : 135 € (+ 10 € pour les non membres) ou 150 € avec le physique (+ 10 € pour les non membres). Rens. auprès de Laurence ou Jérôme au 06.62.48.22.93. et 06.86.40.38.99.

Halloween à la Siesta

Samedi 31 octobre à 21 h, le casino la Siesta propose un concert live avec Saïti en Co à partir de 21 h. A 18 h, grand jeu gratuit, tirage au sort à 19 h avec une TV à gagner, un voyage d'une valeur de 500 € et 300 € de jetons. A 20 h, repas : 35 €. Etre déguisé et le déguisement le plus original remportera un cadeau. Réservations au 04.93.33.31.31.

« Les Prés » : un secteur pavé de bonnes intentions

Le site abrite diverses activités artisanales, entre Antibes et Biot. Il a été déclaré d'intérêt communautaire afin de réorganiser la zone et d'attirer des entreprises



Le dernier conseil communautaire a approuvé une déclaration d'intérêt communautaire pour la zone des Prés. Un secteur qui concerne Antibes et Biot et n'a pas été sévèrement touché lors des inondations.

(Photos Frantz Bouton)

Garages, hangars, grands bâtiments et petits locaux, pavillons, terrains délaissés... La zone d'activités du chemin des Prés n'est pas un modèle d'agencement. Pourtant, la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis (Casa) fonde de grands espoirs sur ce secteur longé par l'autoroute, à cheval sur les communes d'Antibes et de Biot.

Le conseil de la Casa a approuvé une déclaration d'intérêt communautaire sur le site, fort heureusement peu impacté lors des dramatiques inondations. La zone, dont la plus grande partie est implantée sur la commune de Biot, doit combler le manque d'espace à vocation économique sur le territoire de la Casa et favoriser la création d'em-

ploi. En 2009, une étude sur l'opportunité – ou pas – de restructurer les Prés, a confirmé son potentiel stratégique.

Acquisitions foncières en marche

Les atouts ne manquent pas : situation d'entrée de Biot et en bordure de l'A8, bonne accessibilité depuis les routes départementales, foncier important et grande capacité de mutation...

Ainsi, depuis 2009, la Casa a fait l'acquisition de quatre parcelles, dont principalement une partie des établissements Laporte. Pour l'instant, on y entrepose du matériel Envinet. Au fil des opportunités, la communauté d'agglomération procédera à d'autres acquisitions. Il sera tenu

compte, évidemment, des activités déjà installées et qui souhaitent rester là. Ou pas.

« Une concertation publique sera organisée avec les riverains lorsque le projet d'aménagement sera bien avancé. Pour l'instant, des études, notamment techniques, doivent être lancées », souligne Serge Bibet, directeur en charge de l'aménagement.

La Casa n'a pas découvert par hasard cet espace à enjeux, bien entendu. Dans son Plan local d'urbanisme (PLU), la précédente municipalité bioitaise avait pointé le potentiel des Prés et l'importance de son réaménagement, en harmonisant les bâtis et en sécurisant les accès. Une nouvelle voie et une aire de retournement seraient ainsi

créées. L'impact de l'autoroute serait diminué par l'aménagement de talus végétaux, sur les talus attenants.

L'ancienne municipalité bioitaise souhaitait concentrer, à cet endroit, les divers métiers liés à l'activité nautique. Une possibilité que n'écarte pas l'actuel maire qui, cependant, n'exclut pas d'autres pistes – hormis les commerces. La déclaration d'intérêt communautaire a été accueillie avec bonheur par Guilaine Debras.

Jean Leonetti a souligné, lui, l'exemplarité de cette délibération : « Sans l'agglomération, une seule commune ne pourrait pas porter un tel projet ».

M.-C.A.
mabalain@nicematin.fr

FAITS DIVERS

Trop alcoolisé, il ne trouve plus le bon appartement

Est-ce la lourde défaite de la France au rugby qui lui a fait perdre son sens de l'orientation ? Ou plutôt le nombre de verres qui a accompagné le match... Appelés pour une tentative de cambriolage avenue de Nice, dimanche, vers 5h30, les policiers sont tombés nez à nez avec un individu désorienté dans l'escalier. Avec une seule chaussette à ses pieds, il ne trouve plus la porte de l'appartement de son ami avec lequel il a passé la soirée. Et à force de tenter de s'introduire dans tous les

logements, il a fini par inquiéter le voisinage. Au final, les agents ont retrouvé le bon « nid » où l'ami dormait à point fermé sur un fauteuil. Un quart de finale assommant à tous les niveaux.

Il grille le feu rouge et sème la police... qui le retrouve chez lui

Après avoir grillé un feu rouge et décidé de ne pas s'arrêter au contrôle des policiers, ce pilote de deux-roues est rentré chez lui en pensant avoir

échappé à son PV. Il avait juste oublié sa plaque d'immatriculation... qui a permis aux agents d'aller « livrer » son amende à son domicile.

Gare : 70 voyageurs sans billet

Opération de police lundi à la gare de Juan. Sur les 343 voyageurs contrôlés 70 usagers ne s'étaient pas acquittés d'un titre de transport. Ils sont repartis avec une amende à la place du billet.

V. B.